

# Le Rappel

du Morbihan

JOURNAL DE GAUCHE ■ BI-MENSUEL D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

## EDITORIAL



Par  
**Claudio Jelcic**  
Délégué fédéral  
aux Services publics

### L'espoir c'est l'Europe politique

A quelques semaines du référendum les médias annoncent une poussée du Non. Mais avant de se poser la question du choix du Oui ou du Non, il serait peut être plus sage de savoir quelles en seront les répercussions. A gauche, ce sont les mêmes craintes qui nous rassemblent : libéralisme, délocalisations, chômage, baisse des salaires, réduction du service public, inégalités, sécurité sociale, etc... Les questions sont les mêmes, pas les réponses.

Peut-on utiliser ce vote pour exprimer notre mécontentement et faire comme aux dernières présidentielles, se faire plaisir ? Si on peut le faire sans en craindre les conséquences, alors votons Non. Allez lâchons-nous, faisons-nous plaisir.

Mais on ne va pas nous faire croire que c'est la Constitution qui va amener les délocalisations, elles sont déjà là. On ne va pas nous faire croire que la proposition Bolkestein est sortie après le Référendum. Elle est apparue avant. On ne va pas nous faire croire que Raffarin ou Chirac vont démissionner après la victoire du Non. On ne va pas plus nous faire croire que Bush ne se frotera pas les mains ce jour-là. Que les valeurs marchandes seront plus fortes encore. Car ils auront encore quelques années avant de voir une Europe forte.

L'Europe s'est construite autour d'un grand marché, il est temps maintenant de passer à une Europe forte, l'Europe politique.

Le reste du monde nous observe avec espoir. Allons-nous réussir dans cette nouvelle voie ? La voie de l'économie Sociale de Marché. Saurons-nous faire contre poids à cette arrogante Amérique, à ce capitalisme sauvage ? Saurons-nous bâtir un espace économiquement fort mais humain ? Saurons nous maîtriser la mondialisation ? Oui certainement mais seulement quand on pourra parler d'une seule voie.

Et on pourra toujours décortiquer ce nouveau traité qui a été baptisé "constitution" pour son grand malheur. On y trouvera toujours un article, des mots, des phrases qui ne nous conviendraient pas. C'est, ne l'oublions pas, une constitution pour l'Europe et pour les Européens. Elle n'a jamais été construite pour les seuls Français.

Non la constitution n'empêchera pas un gouvernement de droite de faire sa politique. Comme elle permettra à la gauche de faire la sienne. Par conséquent, pour avoir une politique de gauche, il faut voter massivement à gauche. Si j'avais à expliquer en deux mots l'enjeu de ces élections, je dirais qu'il s'agit de savoir si nous voulons tout de suite une Europe politique. Alors votons Oui, pour une Europe pleine d'espoir.

## Une politique sociale de l'habitat en Bretagne

**L'habitat est un enjeu majeur pour la Bretagne. Jean-Yves Le Drian et Maria Vadillo l'ont rappelé lors de la dernière séance plénière du Conseil régional (7 avril) en fixant les grandes lignes de l'action que la majorité entend mettre en place. Dans ce Rappel consacré au logement, André Gall présente également sa politique en faveur des jeunes ménages à Arradon (page 3).**

Face aux enjeux (insuffisance du nombre de logements accessibles pour les familles à revenus modestes ; persistance d'un habitat indigne ou de qualité médiocre ; inadéquation de l'offre à la demande) la Région met en œuvre une politique incitative tout en considérant que l'Etat doit conserver ses prérogatives en matière de financement et de logement social. La Région intervient en appui des autres collectivités et dans le respect de leurs compétences.

Cette nouvelle politique régionale s'appuie sur 6 principes d'action :

- Elle est **partenariale et incitative** (pour créer un effet de levier).
- Elle s'applique **sur l'ensemble du territoire régional**.
- Elle est conduite **en concertation avec les collectivités**.
- Elle sera menée en concertation **avec les actions de l'Etablissement public foncier régional**.
- Elle s'inscrit **dans une démarche de qualité environnementale et de maîtrise des consommations** d'eau et d'énergie.
- Elle fera **l'objet d'une évaluation annuelle**.

Cette politique régionale se décline en trois grandes orientations :

### Développer l'offre des logements sociaux neufs et de qualité

- Participer à **l'équilibre financier des opérations des constructions neuves de logements sociaux** (maîtrise du coût du foncier et/ou qualité des logements produits).
- Objectif annuel : 3 000 loge-

ments aidés. Aide régionale plafonnée à 3 500 euros/logement.

- **Aide régionale à l'accession à la propriété / prêt social de location - accession.**

Objectif : 500 logements aidés sur 3 ans. Aide régionale plafonnée à 600 euros équivalent en moyenne à la prise en charge des intérêts du prêt pendant 3 ans.



- **Maîtrise du foncier pour permettre une augmentation de l'offre** (Etablissement Public Foncier Régional).

### Améliorer la qualité des logements et du cadre de vie

- Maîtrise des charges locatives par la **réhabilitation des logements sociaux**.

Objectif annuel : 750 logements aidés. Aide régionale plafonnée à 2 000 euros/logement.

- Acquisition et renouvellement **d'équipements ou de matériels économes en eau et en énergie**. Appel à projets annuel Région-ADEME<sup>1</sup>.

- Travaux **d'amélioration des logements locatifs privés** (contractualisation avec l'ANAH<sup>2</sup>).

Objectif annuel : 10 000 logements sur la durée du plan. Aide régionale plafonnée à 2 000 euros/logement à loyer conventionné et à 1 500 euros/logement à loyer intermédiaire.

### Lundi 18 avril

**Jean-Yves Le Drian et Odette Herviaux** présenteront le Budget 2005 de la Région à 20h30 à Lorient Cité Allende (Salle A02)

- **Soutien aux énergies alternatives** (solaire, photovoltaïque, géothermie...).

- **Participation aux projets de rénovation urbaine** (accord cadre Etat-ANRU<sup>3</sup>-Région).

Périmètre : Zones Urbaines Sensibles (ZUS) de Rennes, Brest, Lorient, Quimper et Saint-Brieuc. Sites de Guingamp et de Lanester (dérogation

ministérielle). Quartiers en difficulté de Lannion, Auray, Plédran et Redon.

Enveloppe budgétaire : 150M€ crédits ANRU ; 30M€ crédits Région + crédits de l'Etat au titre de l'accord cadre.

### Participer à la diversification de l'offre des logements adaptés aux publics spécifiques

- **Logements de "temporalité"** (jeunes et travailleurs mobiles). Présentation d'un rapport spécifique à la fin de l'année.

La réussite de cette politique implique la mobilisation des entreprises du BTP pour produire le nombre de logements sociaux attendus.

Le rapport a été adopté à l'unanimité, y compris l'UMP qui avaient pourtant émis de nombreuses réserves.

1. Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

2. Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

3. Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

## Agenda des réunions publiques sur le traité constitutionnel

en présence du Premier secrétaire fédéral Gwendal Rouillard

### Mardi 24 mai - Le Faouët

Réunion publique avec **Odette Herviaux** - Sénatrice et Vice-Présidente de la Région  
Salle polyvalente - 20h30

### Lundi 23 mai - Férel

Réunion publique avec **Gwendal Rouillard** - Premier secrétaire fédéral  
Salle du Pressoir - 20h30

### Jeudi 19 mai - Questembert

Réunion publique avec **Paul Paboef** - Maire et Président de la Comm. de communes, et **Robert Goebbels**, Député socialiste européen du Luxembourg  
Salle Alan Meur - 20h30

### Mercredi 18 mai - Ploemeur

Réunion publique avec **Loïc Le Meur** - Maire et Conseiller général, et **Odette Herviaux**  
Salle Port Blanc au Centre Océanis (Bd François Mitterrand) - 20h30

### Lundi 9 mai - Vannes

Réunion publique avec **Nicolas Le Quintrec** - Secrétaire de la section vannetaise PS, **Jean-Pierre Mousset** - PRG et **Jean-Jacques Page** - UDB  
Palais des Arts et des Congrès - 20h30

### Lundi 2 mai - La Croix Helléan

Réunion publique avec **Odette Herviaux**  
Salle polyvalente - 20h30

### Dimanche 1<sup>er</sup> mai - Inzinzac Loch.

Fête de la Rose avec **Elisabeth Guigou** et **Jean-Yves Le Drian**  
Halle des Forges - 16h00

### Mardi 26 avril - Lorient

Réunion publique avec **Norbert Metairie** et **Yves Lenormand**  
Centre social de Kervenanc - Maison pour tous

### Jeudi 21 avril - Pontivy

Réunion publique avec **Stéphane Le Foll** - Député socialiste européen - Directeur de cabinet de François Hollande  
Palais des Congrès - 20h30  
Réunion publique avec **Harlem**

### Mercredi 20 avril - Vannes

**Desir** - Député socialiste européen, et **Odette Herviaux**  
Palais des Arts et des Congrès - 20h30

## OUI AU TRAITÉ CONSTITUTIONNEL

# Des bases juridiques claires et une sécurité pour les services publics en Europe

Dans cette interview, Gilles Savary nous explique pourquoi il faut dire "oui" à ce que nous avons nous-mêmes réclamé : des bases juridiques claires et une sécurité pour les services publics en Europe.



**Gilles Savary** - Député européen

**En quoi le futur Traité constitutionnel est-il si différent des traités actuels en matière de service public ?**

Depuis plusieurs années, nous nous battons pour obtenir un droit européen protecteur des services publics. Grâce à la forte mobilisation de la gauche au Parlement européen et quand nous étions au Gouvernement en France, nous avons fait accepter l'idée qu'une Directive cadre était nécessaire. Mais la Commission européenne s'est toujours refusée à faire une proposition dans ce sens arguant que les Traités actuels ne lui permettaient pas de le faire. Elle ne pourra tout simplement plus utiliser cet argument si le Traité constitutionnel est adopté.

Car ce que nous avons obtenu dans le projet de Traité constitutionnel est inespéré et particulièrement substantiel. C'est un pas en avant important depuis le Traité de Rome de 1957 puisqu'il inscrit dans le droit primaire de l'Union (ce qui est mieux que dans une Directive cadre qui ne constitue que du droit dérivé) les dispositions suivantes :

- la reconnaissance formelle de l'autonomie locale (libre administration des collectivités locales à l'article I-5) ce qui implique que les collectivités locales peuvent être libres de choisir leur mode de gestion de services

- une base juridique permettant de légiférer pour garantir le financement des services publics, au titre de leur rôle en matière de cohésion sociale et territoriale. (article III-122),

- une clarification de la subsidiarité qui permettra au Parlement français de contester un projet de loi européenne s'il est contraire à notre

Constitution (Protocole n° 2),

- un droit de veto de chaque Etat membre sur les négociations à l'OMC en matière de services audiovisuels, de services sociaux, de culture, de santé et d'éducation (art. III-315),

- la reconnaissance juridique d'un droit d'accès universel aux services d'intérêt économique général (art II-96) au nom de leur rôle en matière de cohésion sociale et territoriale. C'est un principe fondamental important que l'on pourra justement opposer à la Commission européenne si elle fait des propositions trop libérales.

Ces progrès sont l'aboutissement d'un long combat des gauches européennes, et en particulier des français, et nos partenaires socialistes et syndicaux ne comprendraient pas en Europe que l'on y renonce, alors que les libéraux s'en réjouiraient.

**Certes mais l'Europe a tout de même mis un terme aux monopoles de nos grands services publics en réseaux : SNCF, Poste, EDF, France Telecom...**

Il faut quand même être plus précis et aller au bout de la question posée :

Voulons nous faire l'Europe ou non ? Depuis le Traité de Rome en 1957 et l'Acte Unique de 1986 négocié par François Mitterrand, il est explicitement prévu par les Traités d'abolir les frontières des entreprises de services publics marchands parce qu'ils participent très directement à l'efficacité économique et à la cohésion sociale de l'Union.

Par exemple, si l'on veut plus de fret ferroviaire et moins de marchandises sur les routes, en attendant qu'en France on soit à la hauteur des enjeux, il faut bien que l'on accepte de laisser passer les trains des autres et abolir les frontières ferroviaires comme nous avons aboli les frontières routières. Si l'on a échappé à une panne d'électricité majeure

malgré la très grande qualité de notre réseau, au début du mois de mars 2005, c'est parce que nous nous sommes interconnectés avec les réseaux électriques espagnols et allemands qui nous ont dépannés.

L'Europe ne néglige nullement les obligations de services publics. La France a tout à fait le droit d'imposer 6 levées postales par semaine ou de prévoir la présence d'un bureau de poste dans tous les villages si elle se donne les moyens de financer ces obligations de services publics. Il faut se souvenir qu'en juillet 2004, 18 Etats membres n'avaient toujours pas transposé dans leur droit national les Directives d'ouverture des marchés de l'électricité et de gaz parce ce qu'elles imposaient de trop nombreuses et coûteuses obligations de services publics !

En réalité, le modèle européen préserve la place de la puissance publique, la capacité des Etats membres et des collectivités locales à définir les missions de service public de leur choix et à les financer par des subventions. En outre, il est loisible de nationaliser comme de privatiser. L'Europe s'interdit d'intervenir dans le statut des entreprises et des agents. Là encore, c'est une question de choix politique français ; avec la droite et la gauche ce n'est pas la même chose.

Enfin, la SNCF, comme EDF et, dans une moindre mesure, la Poste sont des opérateurs majeurs sur les marchés allemands, espagnols, anglais, italiens ou polonais ! Il est normal que la réciprocité existe et l'on sait très bien que la dessus nous avons quelques longueurs d'avance ! mais il est impérieux que nos grandes entreprises publiques deviennent de grands groupes européens, sous peine d'être demain dominés par des consortiums européens devenus plus puissants qu'elles ! Il en va de l'emploi dans ces entreprises, il faut savoir préparer l'avenir et ne pas avoir une vision à très court terme.

## Meeting régional sur le Traité constitutionnel européen

avec

**François Hollande  
Jean-Yves Le Drian  
et Michel Rocard**

**Mercredi 25 mai**

**Lorient**

**Espace Cosmao Dumanoir - 20h00**

## André Gall Comment favoriser l'accès des jeunes à la propriété ?

**Face au vieillissement de la population, considéré comme inéluctable par la précédente équipe municipale, la nécessité de faire venir les jeunes ménages sur la commune s'est imposée dès le premier mandat d'André Gall et de son équipe en 1995. Deux moyens se sont dégagés : augmenter le nombre de logements locatifs sociaux et favoriser l'accès à la propriété. Il nous explique le dispositif original imaginé pour atteindre ce dernier objectif.**



**André Gall - Maire d'Arradon Conseiller général**

**Un système de critères favorisant l'accès à la propriété des jeunes ménages**

A Arradon, le gros problème pour accéder à la propriété, c'est évidemment le foncier, puisque le prix moyen du m<sup>2</sup> est évalué à 300€ pour un terrain prêt à construire. Nous avons donc créé une ZAC (zone d'aménagement concerté) de 22 hectares, dans laquelle nous voulions installer des logements, des commerces de proximité et des équipements publics.

Concernant la vente des terrains, nous en avons réservé une trentaine dans chacune des 5 tranches, pour lesquels nous fixons des critères de vente : pas de place pour les retraités ; pas de résidence secondaire ; ne pas vendre deux terrains à la même personne. Des points sont également attribués selon : l'âge des conjoints ou de la personne seule, l'âge des enfants ; le fait d'avoir un ascendant ou un descendant arradonnais ou travailler sur la commune sans y habiter ; nous favorisons également le passage du locatif vers la propriété, une note plus forte étant attri-

buée pour les gens qui sont locataires en HLM et à l'inverse une note négative si la personne est déjà propriétaire. Tous ces critères sont objectifs, et sont rentrés dans un ordinateur permettant ainsi d'éditer un classement. Je précise que nous n'avons pas intégré le critère financier afin de favoriser la mixité sociale.

Suite à cela, une dernière note est attribuée, mais relevant cette fois de l'appréciation de la commission sociale, qui a la responsabilité et le droit d'appliquer des dérogations en fonction de la situation sociale particulière de telle ou telle famille : femme en instance de divorce avec enfants, personne atteinte d'un handicap... Nous n'avons cependant eu que trois dérogations sur une centaine de terrains attribués jusqu'ici. Avec ce dispositif, nous avons réussi à faire venir sur la commune 105 enfants d'âge scolarisable, c'est-à-dire plus de trois classes, alors qu'il y avait des fermetures de classes en 1995.

### Une clause anti-spéculative

Nous avons ainsi la maîtrise dans la vente des terrains, mais au départ nous étions impuissants face à un acquéreur qui voulait faire une opération spéculative en revendant sa maison très peu de temps après l'acquisition du terrain,

ce qui était à prévoir, étant donné le caractère inflationniste du marché de l'immobilier dans la région...

Nous avons finalement imaginé l'idée d'introduire dans les compromis de vente une clause pénale anti-spéculative. Le principe est le suivant : nous avons calculé la différence entre notre prix de vente et celui du privé évalué à environ 100€/m<sup>2</sup>. Nous avons ensuite calculé la superficie moyenne des terrains vendus : 500 m<sup>2</sup>. Nous avons donc considéré que la subvention, ou l'aide indirecte à l'accession provenant de la commune, s'élève à 50 000 €. Nous avons ensuite étalé cette somme sur 10 ans et prévu que la famille doit rembourser la part restante en cas de vente : par exemple, si une famille vend sa maison au bout d'1 an, elle doit rembourser à la commune 9/10<sup>èmes</sup> de 50 000 €, si elle part au bout de 2 ans, elle doit rembourser 8/10<sup>èmes</sup>, au bout de 3 ans 7/10<sup>èmes</sup>, et ainsi de suite... Un système très dissuasif pour les spéculateurs immobiliers.

### Arradon en chiffres

Population hivernale : **5700 hab.**  
Population estivale : **15000 hab.**  
**2500 logements** dont **350 résidences secondaires** / 2% de logements sociaux en 1995 contre 6% aujourd'hui

## Quel avenir pour les espaces ruraux ?

Jeudi 6 avril, près de 80 personnes se sont déplacées pour assister à la réunion publique organisée par la section du PS de Questembert sur l'avenir des espaces ruraux.



Après l'introduction de Paul Paboeuf et Daniel Baron, maires respectifs de Questembert et Allaire, François Hervieux - conseiller général du canton de Rochefort-en-Terre et Monique Danion - conseillère régionale et maire de la Vraie Croix ont évoqué successivement le rôle du Département et de la Région dans l'aménagement rural, et notamment, pour cette dernière, le rôle du futur Etablissement public foncier régional.

### L'avenir des villes passe par les territoires ruraux

Armel Huët - sociologue à l'Université de Rennes 2 - a poursuivi la réflexion en évoquant les relations entre villes et espaces ruraux, qui selon lui ne sont plus à opposer mais au contraire à concevoir dans la complémentarité. Les espaces ruraux ne sont plus des territoires fermés : la grande mobilité de leurs habitants, l'arrivée de nouveaux résidents face à la pression immobilière croissante en milieu urbain, le conduisent à penser que les communes rurales vont connaître un développement accéléré dans les années à venir... En conclusion, Gwendal Rouillard a notamment soulevé des questions sur la qualité du lien social et du "vivre ensemble" sur ces territoires en évolution. De quoi nourrir la réflexion sur le projet des socialistes pour 2007 et 2008.

### La vie des Saints

Peut-être bien qu'au cours de leur récent voyage pascal, nos cloches ont rencontré notre sympathique "Protecteur local" et nous l'ont ramené ! Depuis jeudi, Saint Radarfix est de retour. en réalité, c'est un tout nouvel appareil, considéré comme plus performant que le précédent !! Savez-vous par exemple qu'en temps de pluie, la vitesse limite descend à 80 km/h. Il vous le notifiera de façon précise. comme il pleut tout le temps en Bretagne, bonjour les coups de freins !! Quel jour a-t-on remis St Radarfix en activité ?... le 1er Avril !

**Gwennan Melscoët**  
Responsable du groupe  
du Pays de Lorient

Pipo

## MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan

### Le scandale du Sida

**Chaque jour, le sida tue 8500 personnes dans le monde. 38 millions de personnes sont infectées, 25 millions sont des Africains sub-sahariens. Seulement 8% bénéficient d'un traitement... Ces chiffres donnent le vertige, mais on annonce que le pire est à venir. Pourtant, le manque de prise de conscience de la communauté internationale reste inacceptable.**

#### Un drame humain

Les conséquences du sida et de l'inaccessibilité des traitements sont dramatiques et multiples. L'espérance de vie régresse dans les pays africains. Les progrès réalisés au cours des trois dernières décennies s'effacent en quelques années. En Afrique du Sud, l'espérance de vie est passée de 63 ans en 1990 à 45 ans, au Zimbabwe, de 55 ans à 35 ans. En 2010, l'Afrique comptera 22 millions d'orphelins du sida. Quand les parents malades ne sont pas morts, ils sont contraints d'envoyer leurs enfants travailler pour compenser leurs baisses de revenus. Ils doivent donc quitter l'école. L'éducation comme l'ensemble des administrations est de toute façon décimée. Le Swaziland estime le coût du remplacement des instituteurs morts du sida à 253 millions d'euros. C'est

plus que le budget actuel de l'état.

#### Des économies dévastées

L'économie est également touchée ainsi que la production alimentaire et notamment la production de biens alimentaires. Les entreprises sont confrontées à une baisse de production liée à l'absentéisme et à la disparition de leurs salariés. Certaines doivent même se substituer aux pouvoirs publics incapables de faire face à la pandémie : des dépistages gratuits et anonymes sont proposés, la prévention est organisée, parfois même des traitements sont donnés aux salariés.

#### Les traitements soumis aux règles du commerce

En 2000, l'arrivée des trithérapies génériques brésiliennes et indiennes a cassé le monopole des firmes pharmaceutiques occiden-

tales. Le prix des traitements a donc baissé, mais les médicaments restent toujours inaccessibles pour de nombreux malades. Malheureusement, à partir de 2005, les règles de l'OMC s'appliquent à l'Inde, principal pays exportateur de traitements génériques. Il s'agit de la règle de propriété intellectuelle. Il existe une dérogation : un pays peut imposer une licence obligatoire à un laboratoire pour copier librement un médicament pour raisons de santé publique. Comment feront les pays incapables de produire les médicaments ?

La sacro-sainte règle de la propriété intellectuelle imposée par l'OMC est un scandale quand elle condamne 38 millions de personnes.

# Agenda

## Premier secrétaire fédéral

### Lundi 18 avril

Lorient - Réunion sur le Budget 2005 de la Région

### Mardi 19 avril

Lorient - Réunion de section

### Mercredi 20 avril

Vannes - Réunion publique avec Harlem Desir pour le Oui au traité constitutionnel européen

### Jeudi 21 avril

Pontivy - Réunion avec Stéphane Le Foll - Oui au Traité

### Mardi 26 avril

Lorient - Réunion publique - Oui au Traité

# Actualité

## A Pâques ou à la Trinité

Toujours fidèle à sa stratégie de danseur de tango, Jean-Pierre Raffarin n'en finit pas de se renier. Il n'a pas plutôt annoncé, à grands coups de raffarinades, les dernières merveilles en matière économique et sociale qui devraient séduire la France d'en bas, qu'il remet tout en question lors d'une annonce suivante. Il en est ainsi des deux mesures phares : la réduction de 10 % du nombre des chômeurs en 2005 et la baisse des impôts de 30 % en 5 ans. On connaît maintenant le coupable de cette remise aux calendes grecques de ces promesses : c'est le prix du pétrole. Bon sang, mais c'est bien sûr, c'est encore un coup venu de l'étranger. Car nos chers dirigeants ne s'interrogent pas sur leurs responsabilités en matière de destruction des emplois ou sur la stagnation du pouvoir d'achat. Cet aveu du Premier ministre ne fait que confirmer la sortie de Jean Louis Borloo sur le chômage qui lui avait valu pourtant, il y a huit jours, des coups de règle sur les doigts de la part de Patrick Devedjian et de son patron. Ce n'est plus de la cacophonie, c'est de la musique dodécaphonique.

La croissance ayant été très largement remise en cause par la politique même du gouvernement, celui-ci a de plus en plus de mal à mettre en œuvre sa politique on ne peut plus inégalitaire et les résultats se constatent dans l'augmentation de la courbe du chômage. Ce n'est pas non plus la mise en œuvre de la baisse de la taxe professionnelle ou de la TVA sur la restauration qui vont améliorer les caisses de l'Etat. Vous me direz, ils ont déjà trouvé la parade en transférant les charges aux régions et aux départements. Une manière de jouer les Ponce Pilate et de s'en laver les mains.

De décalage en décalage, de reniements en reniements, les tenants du libéralisme le plus échevelé vont devoir manger leur chapeau car les Français sont de plus en plus nombreux à dire non à cette politique qui ne profite qu'à une minorité.

Le Cormoran

# ACTUALITÉS

## 1905-2005 Centenaire du Parti socialiste Les événements dans la Fédération

**1905 est l'année de naissance du Parti socialiste, sous le nom de Sflo. 100 ans plus tard, le Parti fête, comme il se doit, cette date symbolique. Un Comité du Centenaire a été mis en place par la Fédération, et divers événements sont également prévus tout au long de l'année**

La Fédération a récemment mis en place un Comité du Centenaire présidé par Henri Scanvic. Il réunit divers personnes qui ont une bonne connaissance du département, soit pour avoir travaillé sur son histoire, soit pour y avoir longuement milité. Il sera chargé de préparer une brochure sur l'histoire du PS morbihannais, en collaboration avec François Prigent, jeune chercheur en histoire politique.

### Une recherche sur l'Histoire des socialistes morbihannais

Ce dernier mène par ailleurs une recherche, dans le cadre de sa thèse de doctorat, sur l'histoire du Parti socialiste morbihannais. Pour mener à bien cette recherche, un courrier accompagné d'un questionnaire a été adressé à l'ensemble des adhérents de la Fédération pour lui permettre de comprendre et d'analyser l'histoire des socialistes morbihannais.

### Une fête du Centenaire au Bois du Château

Le Comité du Centenaire sera également chargé de préparer la Fête du Centenaire qui aura lieu à l'occasion de la Fête annuelle du Bois du Château le samedi 3 septembre prochain. Outre une exposition de



L'affiche du Centenaire éditée par le Parti socialiste est disponible sur demande auprès de la Fédération, par téléphone au 02 97 84 84 55 ou par courriel : [fede56@parti-socialiste.fr](mailto:fede56@parti-socialiste.fr)

photos, une table ronde sera organisée pour évoquer ensemble l'action politique des grandes figures socialistes du département.

### Le Centenaire de la Laïcité à travers la loi de 1905

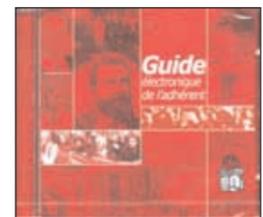
Pour clôturer cette anniversaire symbolique de l'année 1905, la Fédération organisera un colloque sur la laïcité en invitant des historiens et spécialistes de la question, le 3 décembre prochain à Lorient.

### Le site Internet du Centenaire

propose des textes, des portraits de figures historiques du socialisme, un calendrier des manifestations nationales..., à l'adresse suivante : [www.parti-socialiste.fr/centenaire/](http://www.parti-socialiste.fr/centenaire/)

### Le CD-Rom du Centenaire

est disponible sur demande à la Fédération. Il comprend un frise historique interactive, ainsi que le guide électronique de l'adhérent et du secrétaire de section. (Prix : 10 €)



### La Parti socialiste fête ses 100 ans

le samedi 23 avril à 19h  
Grande Salle de la Mutualité  
29 rue St Victor - 75005  
Les invitations sont à retirer sur inscription à la Fédération.

## Rendez-vous du Conseil Régional

### Jean-Yves Le Drian et Odette Herviaux

présenteront le Budget 2005 de la Région et dresseront le bilan des actions menées par le Conseil régional de Bretagne depuis 1 an :

**Lundi 18 avril  
à 20h30 à Lorient  
Cité allende (Salle A02)**

### Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement pour 1 an : 20 €

## Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : [lerappeldumorbihan@wanadoo.fr](mailto:lerappeldumorbihan@wanadoo.fr) ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 74716 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

### Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : [fede56@parti-socialiste.fr](mailto:fede56@parti-socialiste.fr)

Espace "Fédération" du site Internet : [www.parti-socialiste.fr/federation.php](http://www.parti-socialiste.fr/federation.php)